

Preuves à l'appui d'une demande de modification d'ordonnance alimentaire

On appelle « requérant » ou « demandeur » quiconque demande au tribunal de modifier une ordonnance alimentaire, peu importe qu'il s'agisse de la personne qui reçoit la pension alimentaire (le bénéficiaire) ou de celle qui la verse (le payeur).

Vous êtes le requérant si vous présentez au tribunal une demande de modification d'ordonnance alimentaire. L'autre personne est l'intimé.

Vous connaissez les raisons pour lesquelles vous demandez la modification de votre ordonnance alimentaire. Ça peut être à cause de changements intervenus dans votre vie, ou parce que les besoins de vos enfants ou la situation de l'intimé ont changé. La Formule M vous permet de regrouper ces renseignements d'une façon ordonnée, et de les présenter au tribunal de l'État pratiquant la réciprocité (là où réside l'intimé).

Vous devrez aussi remplir d'autres formules et les annexer à votre demande. En lisant le présent Guide, prenez note des formules à remplir dans la feuille de travail qui figure à la fin du Guide. Ayez en main deux exemplaires de chaque formule, dont un vous servira de brouillon que vous retranscrirez plus tard au propre.

Par où dois-je commencer?

Vous indiquez d'abord au tribunal l'objet de votre demande : vous lui demandez de modifier une ou des ordonnance(s) alimentaire(s) ou entente(s) écrite(s) qui visent l'intimé et vous. Toute ordonnance relative à la filiation ou à une pension alimentaire doit être transmise au tribunal. Sur les lignes qui paraissent en haut de la Formule M, n'inscrivez que les dates respectives de toute ordonnance ou entente visée, puis annexez copie de l'ordonnance ou de l'entente à la Formule A.

Devez-vous vous procurer des copies certifiées conformes d'ordonnances ou d'ententes? Avez-vous en main votre Formule A? Notez dans votre feuille de travail tout document que vous devez obtenir.

Motifs possibles

Le tribunal doit savoir quelle est votre situation par rapport à la demande. Cochez la première case si vous êtes la personne qui, selon l'ordonnance, doit

verser la pension alimentaire. Cochez la deuxième case si vous en êtes le bénéficiaire, donc si vous recevez ou devriez normalement recevoir la pension alimentaire.

Lisez attentivement les deux énoncés qui suivent. Que vous soyez le bénéficiaire ou le payeur de la pension, vous pouvez choisir celui de ces deux énoncés qui s'applique à votre situation.

« Je demande au tribunal de **modifier** le montant de la pension alimentaire à l'égard... de l'enfant ou des enfants visé(s); du bénéficiaire. »

Exemple n° 1 :

Jasmine et Tyler détiennent une ordonnance alimentaire pour enfants. Le tribunal avait appliqué les tables des lignes directrices pour fixer le montant de la pension. Le plus jeune des enfants souffre maintenant de troubles d'apprentissage et de la parole, et il a besoin de cours particuliers et de traitements d'orthophonie. Jasmine aimerait que Tyler en partage les frais. Elle veut donc que le montant de ces dépenses spéciales soit ajouté au montant de la pension alimentaire. Elle remplira les Formules A, B, F, H et L.

Exemple n° 2 :

Louis a du mal à boucler son budget, et ses versements de pension alimentaire sont en retard. Sa nouvelle épouse ne travaille pas, car elle vient d'accoucher d'un deuxième bébé. Il a été mis à pied, son nouvel emploi est moins bien rémunéré que l'ancien et ses frais de déplacement pour se rendre au travail sont très élevés. Il héberge sa mère, veuve et malade, et doit subvenir à ses besoins. Louis demande au tribunal de rendre une nouvelle ordonnance qui tiendra compte des changements intervenus dans sa situation. Il doit remplir les Formules M, A, B, F, I et L.

Dans le premier exemple, le parent bénéficiaire de la pension alimentaire veut faire **augmenter** le montant de pension qu'il reçoit. Dans le deuxième, le parent payeur veut faire **diminuer** le montant de pension qu'il doit verser. Mais tous les deux veulent faire modifier le montant de pension prévu dans l'ordonnance alimentaire en vigueur. Si vous souhaitez faire modifier le montant de votre pension

alimentaire, cochez l'énoncé qui se trouve à gauche de la Formule.

« Je demande au tribunal de mettre fin à mon obligation de verser une pension alimentaire à l'égard... de l'enfant ou des enfants visé(s); du bénéficiaire. »

Exemple n° 3 :

Pendant de nombreuses années, Tom a versé une pension alimentaire pour sa fille. Elle a atteint l'âge de la majorité il y a huit mois, et il a cessé ses versements. Là où sa fille réside, l'âge de la majorité est de 18 ans (il est de 19 ans au Yukon). Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires (PEOA) l'a avisé qu'il devait continuer de verser la pension car sa fille est encore étudiante. Il n'est pas d'accord. Tom est plutôt d'avis qu'un enfant devrait être autonome dès qu'il a atteint l'âge de la majorité, et il demande au tribunal de mettre fin à son obligation de soutenir financièrement sa fille. Il doit remplir les Formules M, A, B, F et K.

Exemple n° 4 :

Nguyen est tenu, en application d'une ordonnance, de verser une pension alimentaire à l'égard de Kim, son ex-épouse. Il lui verse aussi une pension alimentaire pour leurs trois enfants. Kim s'est remariée, et Nguyen a appris qu'elle a complété sa formation professionnelle, qu'elle travaille et qu'elle a un bon train de vie. Il veut bien continuer à verser une pension pour les enfants, mais il veut cesser d'en verser une pour Kim. Nguyen remplira les Formules M, A, B, F et K.

Dans les deux derniers exemples, le requérant veut **cesser** de verser une pension alimentaire, soit à l'égard d'un enfant dans le premier cas, soit à l'égard de la bénéficiaire elle-même dans le second cas. Dans les deux exemples, c'est donc le payeur qui présente la demande. Un bénéficiaire peut aussi présenter une telle demande, mais il est plus probable qu'elle soit alors présentée d'un commun accord entre les parties. Si vous souhaitez mettre fin à votre obligation de verser une pension alimentaire à l'égard d'un ou de plusieurs enfants ou à l'égard du bénéficiaire, cochez l'énoncé qui se trouve à droite.

Nota : Dans de nombreuses parties du Canada, si vous recevez des prestations d'aide au revenu du bureau des services sociaux et que vous avez cédé au directeur de l'aide au revenu vos droits sur votre pension alimentaire, vous n'avez peut-être pas le droit de demander la modification de votre ordonnance ou d'accepter qu'elle soit modifiée sans le consentement du directeur. Discutez-en avec l'agent chargé de votre dossier.

* * *

Vous avez énuméré vos ordonnances alimentaires ou ententes écrites, vous vous êtes identifié et vous avez informé le tribunal de la nature de votre demande. Tout en continuant de lire le présent Guide et de remplir la Formule M, gardez bien en tête les quatre exemples précédents : ils ont peut-être des points communs avec votre situation. D'autre part, il serait peut-être bon que vous consultiez un avocat pour discuter de la modification que vous demandez et des règles qu'appliquera le tribunal. Si vous décidez d'en consulter un, il vous serait sans doute utile de remplir auparavant la Formule M, car ça vous permettrait de mettre de l'ordre dans les renseignements dont vous disposez et dans les raisons qui motivent votre demande.

Dans le reste de la Formule M, vous exposez au tribunal les raisons pour lesquelles vous voulez faire modifier votre ordonnance. Chaque paragraphe numéroté commence par un énoncé, lequel est suivi, entre parenthèses, des directives relatives aux renseignements que vous devez inscrire. Vous fournirez de plus amples renseignements dans les autres formules que vous annexerez à votre demande.

1. Changement de situation du requérant

Vous êtes le requérant. Dans cet article, vous décrivez en quoi **votre** situation ou votre vie a changé au point de justifier la modification de votre ordonnance. Le requérant de l'exemple n° 2 devrait remplir cet article. Si cet énoncé ne s'applique pas à vous, inscrivez S/O ou « Sans objet » sur la première ligne.

2. Changement de situation de l'enfant

Remplissez cet article si les besoins de l'enfant visé ont changé. Jasmine, dans l'exemple n° 1, devrait le remplir pour informer le tribunal des troubles d'apprentissage et de la parole que connaît son enfant et de la nécessité de recourir aux services d'un professeur particulier et d'un orthophoniste. Elle devrait y mentionner les frais qu'elle engage, et donner de plus amples renseignements dans sa Formule H. Tom, dans l'exemple n° 3, devrait probablement aussi remplir cet article et ajouter qu'il estime que sa fille devrait, à 18 ans, subvenir à ses propres besoins (en fait, le tribunal demandera à la mère de l'enfant de prouver que celle-ci est encore étudiante et encore à sa charge).

3. Changement de situation de l'intimé

L'intimé, c'est l'autre personne. Le requérant, dans l'exemple n° 4, demande au tribunal de mettre fin à son obligation de verser une pension alimentaire pour son ex-épouse, non pas en raison d'un changement dans sa vie ou dans celle de ses enfants, mais en raison du fait que son ex-épouse n'a plus besoin de cette pension. Tom, dans l'exemple n° 3, pourrait lui aussi remplir cet article,

même si sa fille âgée de 18 ans n'est pas l'intimé (c'est son ex-épouse qui l'est).

4. Demande du requérant / payeur en vue de faire réduire ou annuler l'arriéré

Remplissez cet article si vous êtes le payeur de la pension alimentaire et que vous présentez une demande de modification de votre ordonnance. Vous devez dire au tribunal s'il y a des versements de pension alimentaire qui n'ont pas été faits, et signaler les efforts que vous avez faits pour payer cet arriéré. Si ça fait des années que vous accumulez un arriéré parce que ça fait des années que votre capacité de payer a changé, expliquez pourquoi vous avez attendu jusqu'à maintenant pour présenter votre demande de modification. Lisez bien chacun des énoncés et cochez tous ceux qui s'appliquent à vous.

Le tribunal voudra savoir quelle était votre situation financière et professionnelle pendant chaque période au cours de laquelle vous n'avez pas effectué vos versements de pension. Vous devriez annexer à la Formule K des copies de vos déclarations de revenus pour chaque année d'imposition au cours de laquelle vous n'avez pas effectué tous vos versements. Vous devez joindre un relevé du montant de l'arriéré et des versements effectués et non effectués, délivré par le PEOA.

Louis, dans l'exemple n° 2, devra cocher la première case et inscrire le montant de l'arriéré. Il cochera en plus la deuxième case, car il espère que le tribunal ordonnera la modification rétroactive (antidatée) du montant de la pension alimentaire. S'il a tenté de payer l'arriéré, il décrira, au troisième énoncé, ses efforts en ce sens – il a encaissé une obligation d'épargne du Canada d'un montant de 1 000 \$. Le quatrième énoncé lui créera des problèmes, car comme le démontre sa déclaration financière (Formule K), il n'a pas les moyens d'effectuer ses versements et le montant de l'arriéré s'alourdit de plus en plus. Il pourrait écrire qu'il lui est impossible de s'acquitter de l'arriéré à moins que son revenu augmente.

Feuille de travail

Documents à obtenir / Choses à faire	Complété
Inscrire les renseignements relatifs à votre demande, à droite en bas de la première page de la Formule A	

Tom, dans l'exemple n° 3, aura accumulé un arriéré puisqu'il a arrêté de verser la pension alimentaire lorsque sa fille est devenue majeure. Il ne cochera que les deux premières cases, car il est d'avis qu'il ne devrait plus payer de pension à son égard.

5. Demande du requérant / bénéficiaire en vue de faire modifier l'ordonnance alimentaire

Remplissez cet article si vous êtes le bénéficiaire de la pension alimentaire et que vous présentez une demande de modification de votre ordonnance. Dans l'exemple n° 1 (Jasmine et Tyler), Jasmine demande au tribunal de modifier l'ordonnance en ajoutant un montant pour couvrir des dépenses spéciales. Elle inscrira 0 \$ dans le premier énoncé, car Tyler n'accuse aucun retard dans ses versements. Elle cochera la deuxième case, car elle souhaite que le tribunal ordonne à Tyler de payer sa part des frais qu'elle a déjà engagés pour les cours particuliers et les traitements d'orthophonie de leur enfant.

Vous devez ensuite inscrire la date à laquelle vous remplissez cette Formule, à cause des montants d'arriéré fournis aux articles 4 et 5. Or si ces articles s'appliquent à vous, attendez de recevoir le relevé délivré par le PEOA, et inscrivez ici la date de ce relevé.

Feuille de travail

À titre de requérant, vous devez accomplir certaines tâches : remplir d'autres formules, et obtenir certains renseignements ou documents. Prenez-en note dans la feuille de travail ci-dessous, à mesure que vous lisez le présent Guide et que vous remplissez votre Formule M. Dès que vous aurez obtenu un document, cochez la case correspondante dans la colonne « Complété ». Conservez tous ces documents avec l'exemplaire de la Formule M que vous aurez retranscrit au propre.

RAPPEL

N'oubliez pas de signer dans l'espace prévu à cette fin au bas de la Formule M, et d'annexer tout document susceptible d'inciter le tribunal à décider en votre faveur.